



COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE
63 170 PERIGNAT-LES-SARLIEVE

**RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY
EN SITE OCCUPÉ**

Marchés publics de travaux

A.A.P.C.

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire
COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE
Place Dorier
63 170 PERIGNAT-LES-SARLIEVE

2. Objet et étendue de la consultation

2.1. Objet

La présente consultation a pour objet la restructuration et la rénovation énergétique **en site occupé** du groupe scolaire Jules Ferry, Rue d'Aubière, 63170 PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE.

2.2. Mode de passation

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

2.3. Décomposition

La présente consultation est allotie comme suit :

- LOT N° 01 - DÉSAMIANPAGE
- LOT N° 02 - GROS ŒUVRE - VRD
- LOT N° 03 - CHARPENTE - OSSATURE BOIS
- LOT N° 04 - COUVERTURE - ZINGUERIE
- LOT N° 05 - ÉTANCHÉITÉ
- LOT N° 06 - TRAITEMENT DES FACADES
- LOT N° 07 - MENUISERIES EXTERIEURES
- LOT N° 08 - SERRURERIE
- LOT N° 09 - MENUISERIES INTERIEURES
- LOT N° 10 - PLATRERIE - PEINTURE
- LOT N° 11 - CARRELAGE - FAIENCE
- LOT N° 12 - CVC
- LOT N° 13 - EQUIPEMENT DE CUISINE
- LOT N° 14 - ELECTRICITE
- LOT N° 15 - PHOTOVOLTAIQUE
- LOT N° 16 - FLOCAGE
- LOT N° 17 - REVETEMENT DE SOL SOUPLE

3. Organisation de la consultation

3.1. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3.2. Visite des lieux d'exécution

La visite des lieux, sur inscription en mairie, est obligatoire. Deux visites, en présence du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, seront organisées de 14h30 à 16h30 les mercredis 28/01/2026 et 04/02/2026.

4. Jugement des offres et attribution du marché

4.1. Critères de jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères définis dans le règlement de consultation.

4.2. Négociation

L'acheteur se réserve la décision d'engager – ou non – pour chaque lot, une phase de négociation tout en conservant la possibilité de ne pas y donner suite.

5. Conditions de délai de remise des plis

La date limite de réception des offres est fixée au 20 février 2026.

6. Renseignements complémentaires

6.1. Renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande depuis le profil acheteur www.achatpublic.com